

7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

FAMILY OFFICE

Une AFFO Grand Ouest

HYDROGÈNE VERT

Lhyfe en Morbihan

AJP &

FRAC BRETAGNE

L'art en entreprise

N°5170

25 mars 2023

Prix : 2 €

7jours.fr

Léna
Picard

présidente
Business Angels 35

LES INVESTISSEURS
ESCORTENT
LES TRANSITIONS

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

TOURNY MEYER

VOUS ACCOMPAGNE EN HOTELLERIE.

UN RENFORCEMENT DE LA SYNERGIE ENTRE NOS MÉTIERS

Tourny Meyer se construit et se développe avec vous, pour vous. Les métiers qui le façonnent ont pour objectif de répondre à l'ensemble de vos besoins en immobilier d'entreprise.

Nos 8 agences régionales nous permettent de vous accompagner grâce à une expertise terrain et la connaissance des marchés locaux. Notre partenariat exclusif avec le leader international JLL nous fait bénéficier d'ouvertures à plus grande échelle et de compétences servicielles.

Tourny Meyer, c'est ainsi des Femmes et des Hommes qui connaissent leur territoire, avec des interconnexions de grande envergure.



HOTEL

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •



02 23 40 88 88 - rennes@tournymeyer.fr



RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES | BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

SOMMAIRE

7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne,

N° 5170

ÉDITÉ PAR « 7 Jours »

SAS au capital de 54 000 €

SIÈGE SOCIAL :

1 rue la Chalotais, 35000 RENNES

TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr

E-MAILS : contact@7jours.fr

redaction@7jours.fr

ADRESSE POSTALE : BP 8033

35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Guillaume LALAU

DIRECTRICE :

Olivia CLAUDEVILLE

RÉDACTRICE EN CHEF :

Laora MAUDIEU

JOURNALISTES :

Karine BARBÉ

Djamel BENTALEB

Suzanne BRUNEAU

DIRECTION ARTISTIQUE :

David PEYS

MAQUETTISTE :

Steven ISRAEL

PUBLICITÉ :

Olivia CLAUDEVILLE

ANNONCES LÉGALES

& ABONNEMENTS :

Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÈRE

annoncelegale@7jours.fr

PRÉSIDENT HONORAIRE :

Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 1 83943

ISSN 2025-6078

RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION :

Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées

Dépôt légal à parution

HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 €

ABONNEMENT 1 AN : 58 €

(TVA incluse) : couplage journal + site

internet.

Membre de RésosHebdoEco.



Actualité p/04

- Breizh CTF
- Carnets / Brèves

Économie p/10

- Brèves
- Family Offices du Grand Ouest
- Forum de la silver économie
- Startup : Kirae
- Innovation & Métaverse
- Énergie : Lhyfe
- Artisanat & foire de Rennes

Focus p/24

- Léna Picard, présidente des Business Angels d'Ille-et-Vilaine

Expertise p/29

- « BSA -AIR », par M^e Marie Chainay

Art de vivre p/34

- L'art en entreprise : AJP & Frac Bretagne
- Galerie L'Antre Temps
- Surf-Foil à Saint-Malo
- Rugby féminin à Vannes

Annonces légales p/41



600 Breizh CTF hackers éthiques se sont affrontés

Par Karine Barbé

Les 17 et 18 mars, le Couvent des Jacobins de **Rennes** a accueilli près de 950 passionnés de cybersécurité pour la 7^e édition du désormais célèbre Breizh CTF. Au menu de cette grand-messe de la protection numérique : conférences, job-dating, et une nuit électrisante où 600 hackers éthiques se sont affrontés dans une série de défis palpitants.

La compétition a été féroce, et les équipes ont rivalisé d'ingéniosité pour déjouer les pièges et les défis du CTF*. Des étudiants aux professionnels aguerris, les participants ont formé des équipes et ont travaillé sans relâche, pendant 12 heures, pour résoudre les nombreux problèmes posés par les organisateurs. Le Breizh CTF couvre une variété de domaines, y compris la cryptographie, l'ingénierie inversée, l'exploitation de vulnérabilités, l'investigation numérique ou encore le contournement des protections. Les équipes sont confrontées à des situations réalistes et complexes, les obligeant à puiser dans leurs connaissances et leur créativité pour « *capturer le drapeau* » et marquer des points.

« Voir des White Hats en Bretagne, c'est un enjeu d'emplois et de souveraineté numérique »

Au final, c'est l'équipe « *Brewette* » qui a remporté la première place, démontrant une maîtrise exceptionnelle dans l'art de la cybersécurité et une compréhension approfondie des mécanismes de défense et d'attaque. Les autres équipes ont également montré



De g. à dr. les hackers éthiques SaxX et Kaluche à l'origine du Breizh CTF entourent Loïg Chesnais-Girad, président de la Région Bretagne, Vincent Strubel, directeur général de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) Jérôme Tré-Hardy conseiller régional en charge de la cybersécurité, Tiphaine Leduc, coordinatrice cybersécurité BDI.

un niveau impressionnant de compétences, promettant un bel avenir pour la scène de la cybersécurité en Bretagne et en France. « Voir des White Hats (hackers éthiques, n.d.r.) en Bretagne, c'est un enjeu d'emplois et de souveraineté numérique », a ainsi souligné le président de la Région Bretagne Loïg Chesnais-Girard.

Le Breizh CTF, organisé par Bretagne Développement Innovation (BDI), ce n'est pas seulement une compétition, mais aussi une opportunité pour les participants de rencontrer des professionnels du secteur, de créer des réseaux et d'échanger des idées. L'évènement a d'ailleurs accueilli le village des Écoles où 130 collégiens et lycéens du territoire ont rencontré des étudiants et des salariés de la cybersécurité pour échanger sur leurs parcours. Cette année, 240 candidats se sont inscrits au Hack&Job. Parmi eux, 123 ne viennent pas de Rennes Métropole et 65 ne sont pas bretons.

*Capture the Flag (CTF)

Dans le domaine de la sécurité informatique, la « capture du drapeau » est un jeu consistant à exploiter des vulnérabilités affectant des logiciels de manière à s'introduire sur des systèmes pour récupérer les drapeaux, preuves de l'intrusion.



Terres & Maires

LE SALON DES COMMUNES ET DES INTERCOMMUNALITÉS
D'ILLE-ET-VILAINE



6/7 JUILLET 2023

RENNES ST-JACQUES
PARC DES EXPOSITIONS

« Participer à Terres & Maires, c'est pour vous une occasion unique d'aller à la rencontre d'un public ciblé en un minimum de temps, de nouer des contacts directs, de convaincre de nouveaux clients et développer votre chiffre d'affaires, d'affirmer votre présence sur le marché en montrant votre savoir-faire, la qualité de vos produits et de votre accueil, de valoriser l'image de votre société, de mieux comprendre les besoins et attentes de vos futurs clients, et ainsi de devancer le marché. »



Isabelle Seven-Maillard,
Directrice de l'AMF35

« La Chambre de commerce et d'industrie d'Ille-et-Vilaine, premier acteur de proximité au service des entreprises et des collectivités, félicite l'AMF 35 pour l'organisation de ce salon. C'est une première qui va constituer un temps fort dans la vie économique, favorisant notamment les rencontres et les échanges entre les élus locaux et leurs partenaires. Nous ne pouvons que partager cette belle ambition : montrer la vitalité de notre département et renforcer le dynamisme des territoires. Ateliers, forum, conférences, le programme est dense et prometteur. Rendez-vous les 6 et 7 juillet ! »

Jean-Philippe Crocq,
Président de la CCI d'Ille-et-Vilaine

Ils accompagnent le salon :



« Les économies d'énergie, la sobriété foncière, la mobilité... autant de sujets d'actualité qui ont tous un impact sur le climat et que les élu.e.s et leurs partenaires retrouveront lors du salon. Il sera aussi une occasion importante de mettre en avant les métiers de la fonction publique territoriale qui ont plus que jamais besoin de candidats pour accompagner les collectivités de toutes tailles dans leurs missions du quotidien et leurs projets d'avenir. »



Murielle Douté-Bouton,
Maire de Plélan-le-Grand



PRÉ-INSCRIPTION SUR LE SITE :
terres-et-maires35.bzh

CONTACT :
contact@terres-et-maires35.bzh

Déjà partenaires de l'évènement :



333 communes

&

18 intercommunalités

mobilisées

150

exposants

5 000

visiteurs
attendus



© DR

Bretagne commerce international

Annie **Berthelot**

nommée
directrice générale

Annie Berthelot devient directrice générale de Bretagne commerce international (BCI), l'association qui aide les entreprises bretonnes dans leur développement à l'étranger. Annie Berthelot prend la relève de Didier Sturlan qui part à la retraite. Son parcours est jalonné d'expériences internationales (Chine, Slovaquie, Espagne) avec BCI en fil rouge. Elle intègre l'association bretonne en 2012, en tant que chargée d'affaires auprès des entreprises du secteur de la santé, de l'environnement et des biens de consommation; poste qu'elle occupe pendant 4 ans. Une expérience de consultante Kreskin International plus tard, elle revient chez BCI en 2020 comme chargée d'affaires industrie, avant d'occuper les fonctions de directrice de l'accompagnement des entreprises à l'international. Cette nomination s'accompagne de celle de Capucine Lix en qualité de directrice conseil et performance des entreprises à l'international, en remplacement de Gilbert Hascoët. Deux arrivées complètent les équipes de BCI : Alice Joannon en tant que conseillère international - technique & stratégique pour les entreprises d'Ille-et-Vilaine et Brice Turban, comme chargé d'affaires industrie.



© Pauline Pasquette Photographie

Cabinet Coudray

Sophie **Lapprand**
nouvelle associée

Sophie Lapprand devient avocate associée au sein du cabinet Coudray, qui compte six implantations en France : Rennes, Brest, Paris, Caen, Bordeaux et Toulouse. Issue d'une formation à Science Po Bordeaux et à l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, Sophie Lapprand commence sa carrière d'avocate au cabinet parisien Goutal, Alibert et associés. En 2016, elle intègre le cabinet Coudray auprès de Jean-Franck Chatel au sein du pôle Urbanisme & Environnement. Elle complète son parcours en devenant spécialiste en droit public, qualification droit de l'urbanisme en septembre 2021. Fondé en 1983, les avocats du cabinet Coudray accompagnent les personnes publiques et privées, en conseil et en contentieux exclusivement en droit public.



Fédération Bancaire Française du 56

Carole **Kerzerho**
nouvelle présidente

Carole Kerzerho, directrice du Centre d'Affaires du Morbihan Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire est la nouvelle présidente du comité morbihannais de la Fédération Bancaire Française. Elle succède à Alain Poupon, actuel directeur départemental du Crédit Mutuel de Bretagne pour le Morbihan, lequel quitte ses fonctions le 31 mars.

Aux côtés de Carole Kerzerho, le bureau se compose de Jean-Luc Benoit (Banque Populaire), Stanislas Ribes (Crédit Agricole) et de Laurent Batais (Crédit Mutuel de Bretagne). Le rôle du comité est de représenter l'intégralité des banques du département.



Hommage

Décès de Rémy **Gentilhomme**
Notaire associé
chez Lexonot à Rennes

Spécialiste reconnu, sur le plan national, de l'ingénierie patrimoniale, de la transmission d'entreprises familiales et du démembrement de propriété, Rémy Gentilhomme est brutalement décédé d'une crise cardiaque à l'âge de 66 ans.

Notaire associé chez Lexonot à Rennes depuis 1991, il avait précédemment exercé comme directeur du service

« *droit patrimonial* » d'un cabinet d'avocats.

Également investi dans l'enseignement, Rémy Gentilhomme était Maître de Conférences associé à la Faculté de Droit de Rennes et chargé d'enseignement à HEC Paris et à l'Université de Paris II (Panthéon Assas).

En 2006, il contribua à fonder le Cercle des fiscalistes, un think tank fiscal indépendant.

Les membres du Cercle ont témoigné de leur émotion à l'annonce de la triste nouvelle, saluant « *la fraîcheur*

d'une réflexion personnelle et distanciée sur les dérives qu'il lui arrivait de relever dans le traitement fiscal des contribuables » et reconnaissant en Rémy Gentilhomme

« *un juriste et praticien de grande envergure, en même temps qu'un esprit libre.* »

Modernisation de la station d'épuration de Carnac



La communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) investit plus de 7 M€ pour moderniser la station d'épuration de Carnac et quasiment doubler les volumes d'eau traités avec une mise en service prévue début 2024.

Dans le cadre d'un « *Plan Marshall de l'eau* » de 50 M³ sur 5 ans, dédié à la reconquête de la qualité de l'eau, plus de 5 M³ ont déjà été engagés depuis 2019 dans les secteurs de Carnac et de La Trinité-sur-Mer.

La Communauté de Communes estime les travaux de la station d'épuration de Carnac à 7 136 000 € HT.

Elle bénéficie pour cette opération de l'aide financière de plusieurs acteurs :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne : 3 568 000 € HT
- le Département du Morbihan : 713 600 € HT
- l'État : 102 000 € HT pour le volet études

Le complément de 2 752 400 € HT, est pris en charge par Auray Quiberon Terre Atlantique, maître d'ouvrage de cette opération.

Une charte de la **vie nocturne**



Les signataires de la charte

Le 16 mars dernier, la discothèque Le Vogue à Lorient a accueilli de nombreux partenaires pour la signature officielle de la charte de la vie nocturne. À l'initiative de Pascal Bolot, préfet du Morbihan, professionnels de la nuit, municipalités, forces de sécurité, administrations... tous ont paraphé la charte départementale de la vie nocturne et officialisé le lancement de « *Label Night* ». « *Par la mise en place d'engagements réciproques et partagés entre tous les partenaires et acteurs concernés, la charte vise à faire du Morbihan un territoire de convivialité et de mixité des usages, à favoriser le "vivre ensemble" au quotidien et à renforcer la sécurité de tous les Morbihannais, détaille la préfecture.* »

Elle introduit également un concept inédit pour le Morbihan, la Bretagne et la France : l'attribution d'un label départemental visant à valoriser les lieux qui s'impliquent pour le bien-être de leur clientèle.

1^{re} édition de l'Université de la famille pour les notaires

Plus de 500 personnes sont attendues au Couvent des Jacobins à Rennes pour l'Université de la Famille, « *Familles, aujourd'hui !* ». L'évènement est organisé par le Conseil régional des notaires, en partenariat avec l'Institut National des Formations Notariales. Les mercredi 12 et jeudi 13 avril, professeurs et experts du droit de la famille dispenseront des formations pour les notaires, leurs collaborateurs, les magistrats et les avocats de la cour de Rennes ainsi que les étudiants. Les visiteurs pourront assister à 14 conférences et tables rondes sur des thèmes tels que « *l'assistance médicale à la procréation et pratique notariale* », « *la révolution numérique et la transmission* », « *la liquidation des droits du conjoint survivant* » ou encore « *la fiscalité du divorce* ».

Une soirée au profit de la Fondation Notaire & Breton est prévue à l'hôtel Mama Shelter.

Pour s'inscrire : <https://www.universite-famille.fr/fr/>



L'épargne salariale : tout le monde y gagne !



Parce que le capital humain constitue la première force de l'entreprise, la motivation des collaborateurs est l'une des clés pour gagner en compétitivité.

L'épargne salariale regroupe un ensemble de leviers qui peuvent être mis en place au sein de l'entreprise pour associer tous les salariés aux bénéfices de l'entreprise ou bien en fonction de l'atteinte d'objectifs communs.

Les plans d'épargne salariale permettent d'investir et de faire fructifier les sommes issues des primes d'intéressement et de participation. Le Plan d'épargne entreprise (PEE) permet de financer des projets à moyen terme (5 ans minimum), et le Plan d'épargne retraite collectif (PER Collectif) a pour objectif d'aider les salariés à préparer leur retraite.

Proposer un dispositif d'épargne salariale est un moyen d'offrir une solution d'épargne intéressante, dans des conditions fiscales avantageuses pour l'entreprise comme pour les salariés.

Un traitement fiscal et social favorable

Les sommes versées aux salariés permettent à l'entreprise de bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux.

 Pour les entreprises De 1 à 49 salariés 0% DE CHARGES SOCIALES sur la participation, l'intéressement, l'abondement	 Pour les entreprises De 50 à 249 salariés 0% DE CHARGES SOCIALES sur l'intéressement	 Baisse du forfait social à 10% sur l'abondement de l'entreprise lié à l'actionnariat salarié
---	---	---

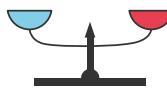
Ces dispositions s'appliquent :

→ au niveau de l'entreprise, que celle-ci appartienne ou non à un groupe

→ à tous les accords conclus avant ou après le 1^{er} janvier 2019

En pratique, ça donne quoi ?

0% de charges
1000€ versé par l'entreprise = 1000€ coût réel pour l'entreprise




Dans les entreprises de moins de 250 salariés, l'épargne salariale est également accessible au chef d'entreprise et à son conjoint collaborateur ou associé.

L'abondement : un booster d'épargne !

L'abondement est un coup de pouce facultatif de l'entreprise qui vise à encourager l'effort d'épargne de chacun. C'est l'entreprise qui détermine le pourcentage d'abondement dans la limite de 300 % des versements, ainsi que le montant annuel de cet avantage. Et donc un coût maîtrisable pour le chef d'entreprise.

Exemple : pour un versement individuel de 100 €, l'entreprise peut verser un complément pouvant atteindre 300 € brut (soit 291 € nets de CSG-CRDS) !

La semaine de l'épargne salariale, qui se tient du 27 au 31 mars 2023, a pour vocation d'offrir aux salariés et aux entreprises une information objective, pédagogique et pratique, afin de se poser les bonnes questions.

 Semaine de l'Épargne Salariale



ILLE-ET-VILAINE

Nouveaux bureaux pour Martin Avocats à Rennes

1

Le cabinet Martin Avocats s'installe en location dans de nouveaux bureaux de 205 m² au 11 Quai Chateaubriand à Rennes. Le cabinet a été accompagné par le groupe Giboire pour ce changement de locaux. Martin Avocats intervient dans tous les domaines du droit public, au soutien des intérêts de collectivités territoriales, d'établissements publics, d'acteurs immobiliers variés (aménageurs, constructeurs, promoteurs), d'associations et de particuliers. Le cabinet réunit trois associés, Jean Fleischl, Hélène Santos Pires et Charles Donias, et deux avocates collaboratrices.

Le chiffre

1 930 050 €, c'est le montant total de prêts d'honneur à taux zéro délivré par Initiative Rennes à 147 projets d'entreprises en 2022, en hausse de 7% par rapport à 2021. L'association accompagne des porteurs de projets en création et reprise d'entreprise sur le Pays de Rennes. Parmi les projets soutenus en 2022, 61% concernent des créations et 39% des reprises. 423 emplois ont été créés ou repris au démarrage des activités et 60% des porteurs de projets sont demandeurs d'emploi avant la création ou la reprise.

ILLE-ET-VILAINE

MG Tech déménage et se réorganise

2

MG Tech, acteur de la fin de ligne de conditionnement, regroupe sous une seule entité juridique l'ensemble de ses sites de production acquis sur ces dix dernières années. La nouvelle entité MG Tech France comprend MG Tech La Chapelle (85), MG Tech Angers (49), ID Pack (35) et MG Tech Handling (35). L'objectif est de simplifier l'organisation du groupe et déployer une offre commune pour offrir des solutions globales. Chaque site continue la production de ses équipements distincts à savoir les lignes de convoyage, les formuses de caisses, les encaisseuses, les palettiseurs et les robots mobiles. La fusion s'accompagne d'un déménagement dans un bâtiment de 5800 m² à Saint Aubin des Cormiers. « *La démarche Lean initiée depuis quelques mois va se poursuivre sur ce nouveau site et se déployer sur l'ensemble des services. L'attractivité de ce nouveau site va aussi nous permettre, on l'espère, d'attirer de nouveaux talents* », explique Xavier Lucas, directeur général. La capacité des nouveaux locaux permettra d'accueillir 120 personnes (contre 70 personnes actuellement) et de doubler le chiffre d'affaires.



3

ILLE-ET-VILAINE Monemprunt.com achète de nouveaux bureaux à Rennes

Dans le cadre de son développement, monemprunt.com déménage et acquiert des bureaux au sein de l'immeuble Équinoxe, rue Robert Duvivier, sur une surface de 450 m². Une partie sera louée pour une activité libérale. Pour cette opération, l'entreprise a été accompagnée par le groupe Giboire.

Créée en 2016 à Rennes par Arnaud Guilleux et Emmanuel Frattini, anciens cadres du Crédit Mutuel de Bretagne, la plateforme de courtage 100 % en ligne propose aux emprunteurs de faciliter leur accès à des prêts immobiliers. En 2023, le courtier poursuit son développement, il vient de signer un partenariat avec le site de vente en ligne Veepee, pour mettre en avant une « offre exclusive » sur le crédit immobilier, et recrute 100 mandataires.



©DR

eSprinter.
100% électrique.
Un modèle Pro. Pour les pros.
Comme vous.

eSprinter Fourgon

À partir de

890 € HT*/mois⁽¹⁾
avec apport de 6000 € HT*

Crédit-Bail 49 mois - 20 000 km.

Contrat d'entretien complète inclus. Complémentaire financière incluse.



Van ProCenter



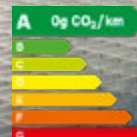
BPM
GROUP

**ETOILE
PRO**

RENNES : 60 Rue de La Rigourdière - 35510 CESSON SEVIGNÉ - Tél. : 02 99 83 77 83

SAINT-MALO : Les Sept Pertuis - 35400 SAINT-MALO - Tél. : 02 99 81 77 78

Consommations d'énergie électriques : 352 Wh/km (WLTP). Émissions de CO₂ : 0 g/km. Autonomie électrique : de 156 km (WLTP). Modèle présenté : eSprinter FG 39 3,5t 4 batteries (options : peinture Argent iridium métallisé, batterie haute tension (47 kWh), frein de stationnement électrique, cloison de séparation avec fenêtre fixe). Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. (1) Crédit-Bail Facility 49 mois - 20 000 km - eSprinter Fourgon 39 3,5t 3 batteries, 1^{er} loyer 6000 € HT*, 48 loyers 882,82 € HT* et option d'achat 29 500€ HT*. Coût total emprunteur : 72 562,66 € HT hors prestations et assurances ou 78 163,36 € HT avec assurance perte financière (PF), Mercedes-Benz ServiceCare Complete (20 000 km). Offre au prix tarif remis du 01/03/2023, non cumulable, réservée aux professionnels, hors loueurs et flottes, pour tout eSprinter de la gamme utilitaire Mercedes-Benz, commandé chez ETOILE PRO Laval entre le 15/03/2023 et le 14/06/2023 inclus et livré jusqu'au 31/12/2023, dans la limite des stocks disponibles, sous réserve d'acceptation par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. - 7 avenue Nicéphore Niepce - 78180 Montigny-le-Bretonneux - RCS Versailles 304 974 249, N° ICS FR77ZZ149071, ORIAS n° 07009177 (www.orias.fr), Mercedes-Benz France, RCS Versailles 622 044 287, Mercedes-Benz : marques déposées de Mercedes-Benz AG, Stuttgart, Allemagne. *TVA au taux en vigueur en sus, incluant la prestation ServiceCare Mercedes-Benz Complete et l'assurance Complémentaire Financière. **TVA au taux en vigueur.



Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

MORBIHAN

Partenariat stratégique pour Spayr et Skello

Spayr, entreprise à mission de La Trinité-sur-Mer et Skello, solution de pilotage RH pour les établissements aux plannings complexes (Paris), nouent un partenariat stratégique pour apporter aux employeurs une nouvelle fonctionnalité entièrement connectée, du planning à la paie.

La connexion des deux technologies permet de faire remonter en direct les informations de planning des équipes dans l'interface Spayr.

Les salariés peuvent alors suivre en direct leur solde de salaire acquis au fur et à mesure du mois, et en retirer tout ou partie en deux clics. « *L'union de nos deux technologies s'inscrit dans notre stratégie globale de créer un écosystème de solutions RH entièrement connectées afin d'apporter un maximum de valeur à nos clients et leur permettre de se concentrer sur leur véritable métier* », explique Eliott Guerin, VP Marketing de Skello.

4



©DR

5



©Baron Papillon

ILLE-ET-VILAINE

Des sneakers Baron Papillon et AGR Rennes

Les étudiants de troisième année de « *Graphisme Multimédia* » de l'école de design graphique et digital, AGR Rennes, ont travaillé en partenariat avec la marque de sneakers haut de gamme Baron Papillon. Les jeunes designers ont eu à créer un nouveau modèle autour du thème de la « *re-naissance* ». La proposition lauréate est signée de quatre jeunes designers : Antoine Gauthier, Alicia Robert, Hugo Le Cam et Tabatha Boillot. Leur design a particulièrement séduit Baron Papillon par « *la modernité de son graphisme, l'éclat de ses couleurs et la réflexion menée sur l'identité de la marque* ». Marque indépendante qui fabrique en France, la société est l'un des fournisseurs de la RMN (Réunion des Musées Nationaux), qui opère les magasins des musées, dont le château de Versailles. Les modèles ont été conçus par Eric Lemaitre et dessinés par Eric Gallais qui a été styliste « *accessoires* » chez Yves St Laurent, Heidi Slimane, Tom Ford et Loewe.

BRETAGNE

Brittany Ferries publie ses résultats 2021/2022

Lors de son assemblée générale du 10 mars, Brittany Ferries a publié ses résultats de trafic et financiers pour novembre 2021 à octobre 2022. Trafic passagers en hausse sur les lignes longues depuis et vers l'Irlande : 1,84 million de passagers, soit près de quatre fois plus qu'en 2020, mais 26 % de moins qu'en 2019 (2,5 millions de passagers) dont + 48 % de passagers vers l'Irlande par rapport à 2018-2019. Coté fret, baisse de l'activité sur les lignes trans-Manche et vers l'Espagne depuis le Royaume-Uni, mais de bonnes performances réalisées sur l'Irlande, conséquence du report dû au Brexit et l'évitement du Royaume-Uni pour les flux de/vers l'Irlande. Brittany Ferries a réalisé un bénéfice de 22,6 millions d'euros avec un chiffre d'affaires de 444,7 millions d'euros. C'est plus du double du chiffre d'affaires de l'année précédente (202,4 millions d'euros), soit 22 millions d'euros de moins que le chiffre d'affaires 2018-2019, dernier exercice avant crise Covid et Brexit.

6



©Brittany Ferries

Family office L'AFFO hisse les voiles dans le Grand Ouest

L'Association Française du Family Office (AFFO) inaugure une antenne à **Rennes** pour dynamiser et encadrer la profession du family officer dans le Grand Ouest. Yuna Marquis et Alexandre Maillard, spécialistes rennais en la matière, endossent le rôle de délégués régionaux chargés de cette mission ambitieuse, ayant pour objectif d'informer, former et fédérer les acteurs du secteur.

L'avènement des family offices bouscule les codes de la gestion patrimoniale. En effet, la préservation et la transmission du patrimoine des familles entrepreneuriales, acquises parfois depuis plusieurs générations, ne se limitent plus aux simples conseils financiers. En plein essor, les family offices révolutionnent cette approche en offrant un accompagnement sur mesure, conciliant finance, droit, fiscalité et valeurs familiales. Ainsi, les family offices se déclinent en deux catégories : le mono-family office, dédié exclusivement à une famille aisée, et le multi-family office, qui accompagne plusieurs familles clientes.

« Le métier de family officer reste encore méconnu », souligne Yuna Marquis. « Un family officer est un conseiller avisé qui gère et préserve le patrimoine familial de manière globale et transgénérationnelle. Il coordonne les différents aspects financiers, juridiques et fiscaux, tout en veillant à maintenir l'harmonie familiale et à soutenir les projets communs. » Véritable chef d'orchestre, le family officer collabore étroitement avec divers spécialistes, tels que les avocats en droit des affaires, les notaires, les fiscalistes, les experts-comptables, les gestionnaires de portefeuille, les experts immobiliers et les conseillers en philanthropie pour les projets caritatifs et sociaux. Selon Yuna Marquis, il est crucial pour l'AFFO de clarifier et de cadrer l'activité de family officer : « certains conseillers en gestion de patrimoine se disent family officers alors qu'ils conseillent avant tout la vente de produits immobiliers et financiers, sans adopter une approche-conseil au sein d'une famille ». Forte de ses 22 ans d'existence, l'AFFO souhaite donc (re)définir clairement le rôle et les compétences nécessaires pour exercer cette profession. Dans cette optique, l'association a d'ailleurs lancé en 2020, en collaboration avec l'Association universitaire de recherche et d'enseignement sur le patrimoine (Aurep), un certificat « métiers du family office ».

Créée en 2001, l'AFFO est une association à but non lucratif présidée par Frederick Crot depuis janvier 2022. Elle possède des antennes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, région Auvergne-Rhône-Alpes et maintenant dans le Grand Ouest.



« Le métier
de family officer reste
encore méconnu »

Avec l'ouverture de la nouvelle antenne en Bretagne, l'AFFO ambitionne de recruter de nouveaux membres, de faire mieux connaître ce métier différent et de créer des espaces d'échange et d'expertise entre professionnels. Chaque année, un événement régional sera organisé, réunissant avocats, notaires et fiscalistes, ainsi que d'autres professions gravitant autour des groupes familiaux. Cette initiative vise à favoriser les échanges et le développement de cette profession en pleine expansion.

Forum des seniors • Bretagne

10 entreprises

pitchent

leurs solutions

Par Karine Barbé

Le bien vieillir est au cœur de l'actualité et les entreprises ne sont pas en reste pour proposer des solutions innovantes. Le 10 mars dernier, le Forum des seniors a accueilli un événement inédit : une dizaine d'entrepreneurs invités par le Club Breizh Silver Eco sont venus présenter leur contribution à la nouvelle économie des « cheveux blancs ».

Santé, prévention, nutrition, habitat, mobilité, sécurité, communication, loisirs... la silver économie est un secteur en plein boom qui affiche un taux de croissance annuel de 5% d'après l'institut Xerfi. Les personnes âgées de 60 ans et plus représenteront 20 millions de personnes en 2030, 24 millions en 2060. Cependant le marché est difficile à cerner et à pénétrer. Si une réelle attente de produits et de services est constatée, l'offre actuelle n'est pas toujours adaptée aux besoins des seniors et des aidants.

10 entreprises bretonnes veulent révolutionner le bien-vieillir

Pour répondre à ces enjeux, les entreprises redoublent d'efforts afin de proposer des solutions efficaces pour bien vieillir. Parmi elles, dix sont venues pitcher leurs offres, invitées par le Club Breizh Silver Eco. Jubiliz (35), par exemple, offre la possibilité d'anticiper son passage à la retraite grâce à son outil dédié. Pour les seniors qui chercheraient un complément de revenu, ils peuvent se tourner vers la plateforme des SuperActifs. Côté bien-être et prévention, il est possible de se stimuler les méninges avec la tablette numérique de Jabi (35), et ainsi prévenir d'éventuels troubles neurocognitifs.

Besoin de déménager ? My Jugaad (56) accompagne les publics fragilisés dans leurs démarches. Et pour les aidants professionnels qui s'occupent des courses du senior, ils ont désormais la possibilité d'utiliser la solution de paiement et de suivi des dépenses d'Ezio. Côté logement, le nombre d'initiatives autour de l'habitat partagé adapté aux seniors fleurit et Istor (35) accompagne les porteurs de projets. La certification pour le maintien à domicile est aussi au cœur des préoccupations, avec Apave Certification et son label HS2® qui vise à garantir aux seniors un habitat ou un service leur permettant de vivre chez elles le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

Le Forum des seniors de Bretagne s'est déroulé les 10 et 11 mars à la Glaz Arena à Rennes



©KB 7 Jours



Le Club Breizh Silver Eco a invité 10 entreprises à venir pitcher leur activité

Dans le domaine de la santé, OSO-ai (29) développe une intelligence artificielle qui identifie et comprend les sons et les bruits de l'environnement. Lorsque le système détecte un événement inquiétant (chute, appel à l'aide, cri...), il prévient immédiatement un soignant qui reçoit une alerte sur son téléphone portable. La société Hoppen (35), quant à elle, œuvre à la transformation digitale des établissements de soins et de santé. La restauration est également un enjeu important pour les EHPAD, et Koust (29) propose une solution de gestion pour simplifier leur quotidien. Toutes ces entreprises conviées par le club Breizh Silver Eco ont profité de cette séance de pitch pour réseauter. Certaines travaillent d'ailleurs déjà de concert à l'instar de Jabi et Hoppen.

40 entreprises adhérentes au Club Breizh Silver Eco

Pour accompagner les acteurs du secteur, la CCI Bretagne en partenariat notamment avec le Crédit Agricole en Bretagne et le Groupe La Poste lançait le 9 mai dernier le Club Breizh Silver Eco. Son objectif : accompagner des entreprises, porteurs de projets sur le marché de la silver économie (produits et services à destination des personnes âgées de plus de 55 ans). Aujourd'hui, le Club compte près d'une quarantaine d'adhérents et déploie une offre complète de services comme la diffusion d'une actualité régulière notamment sur les financements et l'organisation de 10 événements par an, à l'image du « Silver Lab ». Un format qui offre l'opportunité de tester un produit ou un service auprès d'un panel de seniors en vue de le développer ou de l'adapter. Des partenariats avec des événements de la filière sont aussi créés.

La retraite : redoutée mais attendue

La fin de carrière est redoutée mais les Français ont en revanche une image extrêmement positive de la retraite qui incarne la liberté (87 %), le repos (84 %), le début d'une nouvelle vie (83 %) et l'épanouissement (75 %). Les Français encore non-retraités ont de nombreux projets pour cette période : cadre de vie apaisé (87 %), voyages (83 %) et bricolage (82 %) ainsi qu'éducation des petits-enfants (74 %), sport (67 %) et activités associatives (64 %). 52 % d'entre eux aimeraient pouvoir travailler, au moins à temps partiel, même après leur retraite.

Source : enquête Odoxa pour le Salon des Seniors

BPGO Passation à la tête d'une banque qui se porte bien

En juin prochain, Maurice Bourrigaud prend sa retraite et cède sa place de directeur général de BPGO à Benoît Catel, actuel patron du Crédit Coopératif.



Catherine Leblanc, présidente du conseil d'administration, et Maurice Bourrigaud, actuel directeur général de BPGO.

Benoît Catel prendra en juin la direction générale de la BPGO dont le siège social se situe à Saint-Grégoire (35).

Les particuliers ont également bénéficié d'une hausse des volumes de crédits immobiliers : +18 %, soit 2 956 M€.

Ces évolutions conduisent l'encours total des crédits à une hausse de 6 %, 28,2 Mds€. Une tendance dont se félicite la banque « dans ce contexte de très vive hausse des taux et d'incertitudes géopolitique et économique. »

En 2022,
le PNB est stable :
-2 % par
rapport à 2021.

Des résultats stables

En dépit de ce contexte sous tension en raison du conflit en Ukraine, de l'inflation et de la crise énergétique, BPGO présente des résultats stables. Le produit net bancaire (PNB) affiche -2% par rapport à 2021 et le résultat net est en baisse de 4%.

Ces scores satisfaisants ont incité BPGO à recruter 285 salariés en CDI, 25% supplémentaires par rapport à l'année précédente. Et sa Fondation Grand Ouest continue d'investir dans des projets culturels, maritimes, de recherche, mais aussi le sport avec la Team BPGO pour les JO 2024.

Le conseil d'administration de la Banque Populaire Grand Ouest (BPGO) a nommé un nouveau directeur général, Benoît Catel, pour le moment à la tête du Crédit Coopératif. Le 1^{er} juin, il succèdera à Maurice Bourrigaud, qui fera valoir ses droits à la retraite. En poste à la Banque Populaire depuis 2015 et à la BPGO depuis 2017, Maurice Bourrigaud laissera derrière lui une banque à la croissance soutenue.

Record de nouveaux crédits en 2022

En 2022, BPGO a accordé 7,1 milliards d'euros (Md€) de nouveaux crédits, « montant record en hausse de 20% par rapport à 2021 et bénéficiant à toutes les clientèles », précise un communiqué.

Les crédits d'équipement accordés aux professionnels et aux entreprises ont connu une forte croissance : +28 %, avec 3 628 millions d'euros (M€) de prêts.

7,1 Mds€ de nouveaux crédits accordés,
« un montant record en hausse de 20%
par rapport à 2021. »

RH Avec le jeu vidéo, développez le potentiel des collaborateurs

Dans un contexte d'évolution rapide du marché de l'emploi, les compétences techniques ne suffisent plus pour garantir la réussite professionnelle. Les compétences transverses, également appelées soft skills, sont devenues des atouts indispensables tant pour les collaborateurs que pour les entreprises. Ces dernières doivent aujourd'hui innover et trouver de nouvelles approches afin d'identifier, évaluer et développer les compétences de leurs employés.

Le TOEIC des soft skills

Kirae, startup rennaise accélérée au Village by CA Ille-et-Vilaine, utilise le jeu vidéo et les neurosciences pour accompagner le développement et la valorisation des soft skills. Pour Lisa Ferrer, la fondatrice : « *Ce n'est pas un outil destiné directement aux recruteurs, mais plutôt un outil utile pour eux, comme le TOEIC. C'est un outil qui permet d'évaluer les compétences soft et de les valoriser auprès des recruteurs, que ce soit pour ceux qui entrent sur le marché de l'emploi ou pour ceux qui sont déjà en poste et qui se questionnent sur leur évolution professionnelle. Les utilisateurs finaux sont ces individus et nous les touchons par le biais de structures qui les accompagnent telles que les structures de formation initiale ou continue, professionnelles ou scolaires, ainsi que les employeurs.* »

Actuellement présent dans les centres de formation, Kirae cherche aujourd'hui à se développer dans les entreprises. « *Le marché du travail est actuellement très tendu et il est d'autant plus important pour les entreprises de capitaliser sur les compétences de leurs collaborateurs internes. Il est devenu essentiel pour elles de prévenir les risques de rotation de personnel, d'inadéquation de postes ou de préparer les transformations à venir. Un autre intérêt pour les entreprises, c'est de disposer d'un support objectif de valorisation des compétences pour apaiser les discussions lors des entretiens annuels d'évaluation. Les soft skills sont parfois une source d'inquiétude pour les salariés en raison du manque d'objectivité de leur évaluation.* »



Lisa
Ferrer
fondatrice Kirae

Le jeu vidéo comme modalité pédagogique sérieuse ?

« *Chaque jeu que nous proposons intègre des mécaniques cognitives spécifiques. Nous avons la chance d'avoir une docteure en neurosciences cognitives dans notre équipe et nous avons également établi un partenariat de recherche avec le laboratoire de psychologie des Pays de la Loire. Avant la création de chaque jeu, nous avons effectué une phase de recherche et de développement considérable, ce qui nous permet de fonder scientifiquement les jeux que nous proposons. En général, le jeu vidéo est un excellent support pour le développement des compétences, car il gère très bien les mécaniques de récompense.* »

Conférence Métavers, où en est-on ?

Par Karine Barbé

Le Métavers est un concept qui suscite de plus en plus d'intérêt dans les milieux technologiques et créatifs. Cependant, aujourd'hui, la demande sociale pour cette nouvelle technologie reste faible et les usages concrets sont encore à trouver. C'est en tout cas le constat posé par les acteurs du monde industriel et académique du Grand Ouest, qui ont débattu du sujet lors d'une conférence le 3 mars dernier à l'InterDigital de **Rennes**.

Is étaient deux cents à s'être rassemblés pour découvrir les dernières avancées technologiques et explorer les perspectives offertes par le Métavers. Un concept encore flou pour nombre d'entre nous, mais qui suscite un intérêt grandissant. Spécialistes, entrepreneurs et ingénieurs étaient là pour décortiquer cette nouvelle réalité virtuelle et mettre en lumière les enjeux sociétaux qui y sont liés.

« Il reste à trouver
les vrais usages du Métavers. »

La techno-conférence proposée par le pôle Images et réseaux a fait salle comble le 3 mars dernier dans les locaux d'InterDigital à Rennes.



Un Métavers, pour faire simple, est un univers virtuel partagé dans lequel les utilisateurs peuvent interagir en temps réel, créer du contenu, participer à des activités sociales et même commerciales. On pense à des activités telles que le commerce en ligne, les concerts, les expositions d'art, les visites de musées, les jeux vidéo, la thérapie et la médecine. Toutefois « *la demande sociale reste assez faible* », souligne Rémi Ronfard, directeur de recherche à l'Inria et l'un des trois auteurs d'un rapport exploratoire sur le Métavers commandé par le gouvernement en 2022. « *Il reste à trouver les vrais usages du Métavers.* »

Malgré tout, certaines entreprises ont déjà commencé à explorer les possibilités offertes par cette technologie. Simango, par exemple, a lancé un hôpital virtuel augmenté dédié à la formation du personnel soignant et médical. Différents modules sont proposés, tels que le « *bloc des erreurs* », permettant de repérer les erreurs dans un bloc à travers différents scénarios. De même, Emova, une société fondée par Gaël Seydoux, a créé un jumeau numérique réaliste pour une expérience d'essayage virtuel plus précise, centrée sur le visage. Pour l'anecdote, Gaël Seydoux a tenté de séduire investisseurs de l'émission de M6 « *Qui veut être mon associé* », mais n'a pas convaincu.

Cependant, la protection des données est une préoccupation majeure pour les utilisateurs du Métavers. « *Avec le Métavers, on passe du partage de données privées au partage de données intimes* », souligne l'un des experts présents dans l'assemblée. Et en effet, les utilisateurs laissent des traces numériques de leurs mouvements, de leurs comportements et de leurs interactions, qui peuvent être collectées et utilisées à des fins diverses, y compris la publicité ciblée et la manipulation comportementale. Cette technologie est également très gourmande en ressources et en matériel, ce qui pose des questions quant à son impact environnemental.

Le développement du Métavers en France suscite donc de nombreuses interrogations, tant sur la protection des données que sur l'impact environnemental et les retombées psychologiques. Malgré ces préoccupations, des entreprises, notamment bretonnes, travaillent sur des briques technologiques essentielles à cette innovation. Il semble que le Métavers se dirige vers une niche avec des usages métiers, tels que le métavers industriel pour des applications ciblées, des usages culturels ou de formation pour favoriser l'inclusivité et l'accès pour tous. Les perspectives d'utilisation sont encore en cours d'exploration.



Gaël Seydoux, fondateur de la société Emova est venu présenter sa solution d'essayage virtuel.

« Avec le Métavers
on passe du partage
de données privées
au partage de données
intimes »

Métavers : un concept de science-fiction devenu réalité virtuelle

Le concept du Métavers est inspiré de la science-fiction, notamment du roman *Snow Crash* de Neal Stephenson publié en 1992, dans lequel il décrit un monde virtuel partagé appelé « *Métavers* ». Ce terme est aujourd'hui utilisé pour décrire une réalité virtuelle partagée, une sorte d'univers numérique dans lequel les utilisateurs peuvent interagir les uns avec les autres et avec des environnements virtuels en temps réel.

Longue Lhyfe à l'hydrogène vert !

Par Djamel Bentaleb

Ce sera le 1^{er} site de production d'hydrogène vert et renouvelable de Bretagne. Un dossier mené par la société nantaise Lhyfe, qui en est à son 2^e site d'implantation, après un premier projet en Vendée. La future usine, située à proximité du parc éolien de **Buléon** (56), sera alimentée par la force du vent, et approvisionnera certains industriels ainsi que des bus et transrades de Lorient agglomération.

De g. à dr. Matthieu Guesné, fondateur et PDG de Lhyfe, Maria Colas, vice-présidente de la communauté d'agglomération de Lorient Agglomération, Pierre Bouédo, Maire de Buléon, Nicole Le Peih, députée du Morbihan, Jean-Noël Guerre, directeur régional ADEME Bretagne.

©DR

À

Buléon, dans le Morbihan, Lhyfe produira bientôt de l'hydrogène vert par électrolyse de l'eau, donc totalement décarboné, à partir de ressources et d'énergies situées à proximité, pour des usages locaux. Pour lancer ce projet, Lhyfe occupe un terrain d'environ 6 800 m² jouxtant un parc de 16 éoliennes. Le permis de construire obtenu, les travaux de génie civil ont débuté fin février pour une mise en service prévue au 2^d semestre 2023. Lhyfe Bretagne prévoit ainsi de produire jusqu'à 2 tonnes d'hydrogène vert et renouvelable par jour (5 MW). Son emplacement central permettra au producteur d'approvisionner ses clients sur la quasi-totalité de la Bretagne.

L'hydrogène n'en est qu'à ses débuts

« Nous sommes fiers d'accueillir le 1^{er} site de production d'hydrogène vert et renouvelable de Bretagne, confiait Pierre Bouédo, maire de Buléon lors de la première pelletée inaugurale. Nous le sommes d'autant plus que l'hydrogène vert commence tout juste à se déployer en France et dans le monde entier. » Un site qualifié de modeste par certains, mais qui constitue néanmoins une étape indispensable vers une production à grande échelle.

Écosystème local et circuit court

« En tant que professionnels de la production d'hydrogène vert, nous avons aujourd'hui la responsabilité de montrer que ce mode de production d'énergie décarbonée est possible, explique Maud Augeai, directrice du développement territorial France chez Lhyfe. Nous avons de formidables gisements, tant sur terre qu'en mer et nous devons encore prouver que nous sommes capables de les exploiter. C'est une première étape importante dans la décarbonation de notre société. Le site de Buléon en appellera bien d'autres ! » Le constructeur s'est installé dans cette commune du Morbihan car elle permet de distribuer un carburant « propre » dans un rayon de 150 km environ et dans une logique de circuit court à l'ensemble d'un écosystème local.



La projet d'usine de production d'hydrogène vert à Buléon

Rappelons tout de même que Lhyfe est un acteur majeur en Europe de la production d'hydrogène vert : En 2021, Lhyfe a inauguré le 1^{er} site industriel de production d'hydrogène vert au monde en connexion directe avec un parc éolien. En 2022, Lhyfe a inauguré la première plateforme pilote de production d'hydrogène vert en mer au monde. L'entreprise qui est présente à travers 12 pays européens et comptait 149 collaborateurs fin 2022 est cotée en bourse sur le marché Euronext à Paris...

« ... montrer que ce mode de production d'énergie décarbonée est possible. »

Lorient Agglomération mise sur le biogaz et l'hydrogène

L'installation de Lhyfe à Buléon s'inscrit dans la dynamique du projet Vallée Hydrogène Grand Ouest (VHyGO), dont l'ambition est de construire la première infrastructure supra-régionale de production et de distribution d'hydrogène vert dans le Grand Ouest, pour décarboner l'industrie et les transports, et qui comprend de nombreux partenaires. Ce site a donc été possible notamment grâce au soutien de l'ADEME (25% du financement) et de son premier client, Lorient Agglomération. Cette dernière s'est engagée à utiliser pendant 10 ans le biogaz et l'hydrogène vert fourni par Lhyfe en priorité pour alimenter sa flotte de bus et les deux batobus desservant l'agglomération. « À horizon 2031, nous visons les 20% de notre flotte de bus circulant à partir d'hydrogène », indique Bruno Paris, vice-président à la transition écologique de Lorient Agglomération. Pour la distribution, deux stations d'hydrogène sont en cours de construction, par HyGO, filiale commune d'Engie et de Morbihan Energies, qui aura la charge de concevoir, construire, exploiter et entretenir ces structures pendant 10 ans. La première sera située sur le dépôt de bus central Yves-Demaine et la seconde sur le port de Lorient pour le rechargement de navires à hydrogène. À l'été 2023, Lorient Agglomération devrait réceptionner ses 7 premiers bus électriques à hydrogène et son premier navire transrade à hydrogène d'ici 2025.

Une énergie compétitive ?

« D'ici 2028, nous nous attendons à une explosion du marché de l'hydrogène, notamment sur les véhicules lourds et ceux qui nécessitent une utilisation intensive dit Maud Augeai. Avec à la clef, une diminution des émissions de CO₂ d'environ 100 tonnes par an par camion ! Aujourd'hui notre hydrogène vert est aussi cher que l'hydrogène "gris" pour nos clients locaux, mais en multipliant nos sites et en augmentant notre production nous serons très vite compétitifs. » Les contacts avec des industriels importants se multiplient.

Le offshore, un gisement d'avenir

Un contexte plutôt prometteur pour Lhyfe qui ambitionne de passer à la vitesse supérieure avec l'exploitation prochaine de projets offshore (éoliennes en mer, unités de production d'hydrogène à proximité et « hydrogenoducs » d'alimentation vers la terre) d'ici 2030. Le 1^{er} prototype sera raccordé en pleine mer dès ce printemps au large de Saint-Nazaire. Lhyfe entend bien démontrer progressivement sa parfaite maîtrise de la production d'hydrogène vert et par là même prouver la pertinence de cette énergie décarbonée. « Nous devons tous avoir de grandes ambitions pour la transition écologique et chercher à réduire notre impact sur notre environnement, rappelle Maud Augeai. Lhyfe veut prendre sa part et tente de convaincre de manière concrète le plus grand nombre que nos projets sont des projets économiquement viables et écologiquement souhaitables ! »

Village Ker Artizan Foire de Rennes #4

Le pôle « Métiers manuels »

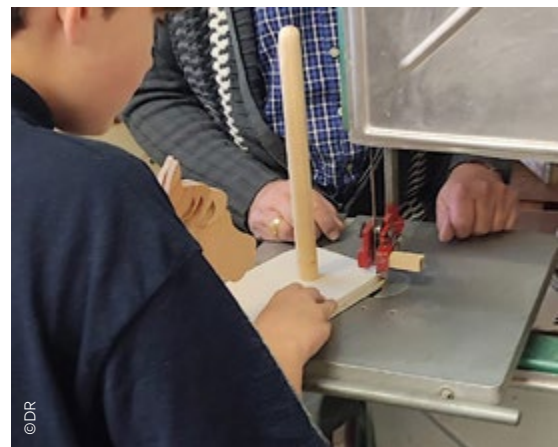
Zoom sur des métiers présentés lors du Village Ker Artizan de la Foire de Rennes (25 mars au 2 avril 2023), montrant la diversité de l'artisanat. Quatrième zoom sur l'association « L'Outil en Main ».

« L'association « L'Outil en Main » compte plus de 30 antennes implantées en région Bretagne, et 240 partout en France. L'association œuvre à la valorisation des métiers manuels auprès des jeunes, par le biais de bénévoles, professionnels retraités et passionnés. Un passage de relai entre générations, des savoir-faire et des gestes métiers. Un temps d'échange entre jeunes et seniors, l'association contribue à l'épanouissement de deux générations, aussi bien en milieu rural qu'urbain.

→ art floral, gravure sur verre, mosaïque, pyrogravure, couture, arts décoratifs, etc. Chaque jour, les enfants pourront être initiés aux métiers de l'artisanat.



L'Outil en Main
Bretagne



Agenda

Soirée Artisans

Jeudi 30 mars : seconde soirée « Artisans de l'année 2023 », organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, sur le Village de l'Artisanat de la Foire de Rennes. Au programme, une visite guidée du Village Ker Artizan et atelier de sensibilisation à la cybersécurité par la Gendarmerie Nationale. Une soirée d'échanges et de rencontres dès 19h, suivie d'un cocktail. Inscriptions :



Artisans & Environnement

Vendredi 31 mars : rencontre en après-midi d'artisans engagés dans la transition écologique sur le Village de l'Artisanat. Plusieurs artisans labellisés témoigneront de leurs démarches dans le zéro gaspillage alimentaire, la réparation des biens et objets ou leurs pratiques responsables. Des partenaires présenteront également aux artisans des solutions pour réduire leur impact environnemental. Ainsi le Collectif « Tous de Mèche » présentera son action, car durant les 9 jours de la foire, les cheveux coupés sont récoltés par ces coiffeurs pour la fabrication de perruques.



Redon À la découverte des métiers du bâtiment... dans un cinéma

La FFB du Pays de **Redon** a réuni 75 collégiens au Ciné Manivel le 16 mars, pour une projection du film *Compagnons*, avant de débattre avec eux sur la filière Bâtiment et ses formations.

Alexandre Moison, Président de la Fédération Française du Bâtiment du Pays de Redon, est l'initiateur de cette séance de cinéma un peu particulière, où il a souhaité inviter tous les établissements de Redon, et particulièrement les élèves de 3^e en phase d'orientation « pour leur expliquer ce qu'est l'apprentissage et la formation à un métier manuel, car c'est vraiment une voie royale pour s'intégrer et évoluer dans les nombreux métiers du Bâtiment ».

75 élèves des collèges Bellevue, Beaumont et du lycée professionnel Notre Dame ont participé. Après la diffusion du film, ils ont échangé avec Loann, apprentie coureuse, Antoine, ancien apprenti électricien devenu conducteur de travaux, et Augustin, plombier chauffagiste devenu chef d'entreprise à 27 ans.

« Je ne me suis jamais sentie aussi bien depuis que je suis dans la couverture », explique Loann Bauthamy, fêrue d'escalade, qui se plaît en hauteur, à couvrir et rénover les toits sur le pays de Redon. En apprentissage dans l'entreprise de Pierrick Collet et au CFA

du Bâtiment à Saint-Grégoire, elle a participé au cours de sa 2^e année de CAP Couvreur au concours « *Un des Meilleurs apprentis de France* », l'an passé. « Ça m'a permis d'évoluer et d'apprendre énormément ». Et comment ! Elle est la 1^{re} femme à avoir obtenu une médaille d'or nationale à ce concours réunissant les meilleurs apprentis de France.

Autre témoignage, Augustin Renouard, plombier chauffagiste de 27 ans. « J'ai toujours voulu travailler dans le bâtiment, car c'est concret et technique. J'ai commencé à travailler très jeune, après plusieurs jobs d'été, et j'ai progressivement été formé en plomberie, chauffage et électricité. Avec mon expérience, et mon souhait de devenir dirigeant, j'ai franchi le cap en ce début d'année en rachetant Amelec à Renac. »

Samuel Gerrand, Prévôt de la formation au CFA des Compagnons du Devoir à Rennes ajoute : « Dans tous les métiers, avant de se former, on vous conseille de démarrer par un stage en milieu professionnel pour savoir si vous allez aimer ce métier ». Pour trouver un stage ou une alternance, il suffit de contacter Raphaël Vasquez à la FFB 35 au 02 99 38 28 28.

Loann Bauthamy, Samuel Gerrand, Antoine Blecon, Alexandre Moison, Augustin Renouard et Pierrick Collet.



Les investisseurs escortent les transitions

Par Laora Maudieu

Ils sont une cinquantaine de membres, chefs d'entreprises breilliens et cadres dirigeants, qui investissent et s'investissent dans l'amorçage d'entreprises innovantes à fort potentiel de développement, via de la prise de participation. BA35 c'était à sa création en 2005, la seule association de Business Angels en Bretagne, connue jusqu'en 2019 sous le nom de Logoden Participations. En 18 années, 7,5 millions d'euros ont été investis auprès de 67 entreprises breilliennes. Quant à 2022, année de l'inflation - également sur les valorisations d'entreprise ! - et d'attentisme bancaire, ce fut un petit cru pour BA 35, qui n'a accompagné que 5 entreprises pour un total de 300 000 euros. Rencontre avec Léna Picard la présidente de l'association.



Léna
Picard
présidente
Business Angels 35

Merci au Loco Loca
d'avoir accueilli 7 Jours
pour ce reportage.

« **N**ous répondons à la centaine de dossiers reçus chaque année... C'est un principe, car toute démarche entrepreneuriale mérite un retour. Ensuite nous en instruisons 25%, et au final 5 à 10% trouvent un ou plusieurs Business Angels pour investir. » Un ou plusieurs, car si BA 35 est un collectif, c'est individuellement que chaque membre décide de porter tel ou tel projet, avec un ticket qui peut aller de 5 000 euros à 30 000 euros.

« Ensemble on est plus malin. Ce collectif et nos expériences différentes nourrissent la réflexion. » Et il en faut, car sur la phase d'amorçage, les investisseurs parient sur un projet encore fictif, pour financer la création jusqu'au démarrage effectif de l'activité. « C'est un stade très risqué financièrement, peu de projets aboutissent, c'est de l'ordre de 7 projets sur 10 qui s'arrêtent. Alors même si l'objectif est de financer ceux qui n'ont pas les billes pour le faire, nos regards croisés permettent de mieux appréhender la faisabilité d'un projet, et d'en faire un retour aussi au porteur qui peut se nourrir de ces échanges. »

Du café à la plénière

Avant de décrocher un éventuel financement, chaque mois, une poignée de membres de BA35 rencontre au bar Loco Loca à Rennes, le ou les porteurs de projets. « Ce premier échange permet de gagner du temps ». « J'ai 12 ans d'entrepreneuriat derrière moi, j'ai monté deux



©Studio Carlito

entreprises, et je sais que leur temps est précieux. En étant de l'autre côté chez BA35 j'essaye de raccourcir ces process. Nous les rencontrons donc de manière informelle, pendant 1 heure maximum, afin d'apprécier, au-delà du dossier reçu en amont, le stade de maturité du projet et la capacité de portage du dirigeant, ce qui est un point important pour la réussite d'une entreprise. »

S'ensuivent 2 mois d'instruction, et la décision (ou pas) de présenter ce candidat en pitch devant l'ensemble des membres de BA35 en plénière. « Et là, dans l'assemblée, on attend de voir si une main se lève, parfois deux, parfois dix ! Si on a 5 mains, ça peut monter à un tour de 100 000 euros. Mais attention, ce n'est pas le nombre de mains qui prouve la viabilité du projet, ça n'est vraiment pas une science exacte ! »

Les 5 entreprises BA35 - 2022



Kirae

développe un outil de formation, une solution pour identifier, développer et évaluer les compétences soft skills par le biais du jeu vidéo. (article dédié p.17).



Revolte

garage dédié aux véhicules électriques, entretien et réparation.

Le profil BA

• **Masculin** : Léna Picard dénote dans cet univers Business Angels ou la moyenne d'âge est de 55 ans et la présence féminine insignifiante. Les business Angels peuvent être ainsi des chefs d'entreprises qui ont vendu leur boîte, sont en phase de transition, ou des cadres dirigeants par exemple. « *Le peu de femmes chez les BA 35 est le reflet de la réalité économique, qui compte peu de dirigeantes. J'ai envie de croire que cela va changer. Il y a un renouvellement de membres chaque année, l'an passé 10 sont partis et 10 nous ont rejoint.* »

• **Chronophage** : les membres BA35 n'investissent pas uniquement leurs deniers, ils consacrent une partie de leur temps pour du conseil et de l'accompagnement de dirigeants, notamment en siégeant au comité stratégique. « *Être membres de BA35, c'est une exigence, c'est être investi et motivé. C'est financièrement risqué alors on y vient pour ce réel rôle sociétal, cette façon de soutenir l'entrepreneuriat en Ille-et-Vilaine et en Bretagne avec les autres Business Angels de la région.* »

Depuis 2005, BA35 comptabilise :

67

dossiers investis,
dont certains
avec plusieurs tours de table

7,545 M€

c'est le montant total
des investissements
à fin 2022

22

cessations d'entreprises (liquidations judiciaires), soit 33 % des entreprises financées en nombre, 27% en montant (2 026 k€)

34

participations actives,
pour un montant investi
de 4 202 k€, soit 56 %

11

sorties (16 % des dossiers)
réalisées avec
un multiple moyen X2

→ Contact

[linkedin.com/company/
business-angels-35/](https://www.linkedin.com/company/business-angels-35/)

2022 et l'inflation des valorisations

L'investissement des BA35 a un effet levier pour les startups, celles-ci décrochant ensuite 3 à 4 fois le montant auprès d'autres financeurs dont les banques. Mais toutes les années ne se valent pas.

En 2020, malgré la crise sanitaire, les BA35 avaient engagé 732 500 € auprès de 9 entreprises, en phase d'amorçage ou d'expansion. En 2022 ils ont reçu 70 dossiers, et engagé 300 000 € pour 5 entreprises.

« *L'an passé il y a eu deux effets ciseaux : d'abord la conjoncture avec cette atmosphère d'attentisme généralisé de la part des banques et autres financeurs. S'ajoute*

à cela une grosse inflation des montants des levées et des valorisations - même si cela se calme en ce début 2023, ce qui nous amène à penser qu'il va falloir doubler nos tickets moyens, passer de 100 000 € à 200 000 €. »

L'économie de l'impact

Sur les 5 entreprises choisies par des membres BA35 en 2022, 3 sont en phase d'amorçage et 2 en deuxième financement. « *Ce qui est notable, c'est que l'on sort de cette ère d'euphorie sur la startup dans le digital, le numérique avec toutes les applis. Aujourd'hui les entreprises qui nous contactent et que l'on suit sont liées aux transitions. C'est le début de l'économie de l'impact, nous avons été assez surpris à la réception des premiers dossiers.* »



BlueBack

développe un objet connecté conçu pour les kinésithérapeutes et leurs patients.



Durabl

C'est de l'épicerie vrac pour les professionnels, de la livraison de restaurateurs avec des produits responsables, conditionnés dans des contenants réutilisables, et en vélos cargo.



Trigaboat

seul concepteur de bateaux amphibies réglementairement autorisés à rouler sur la route.



Léna Picard

La quarantaine passée, originaire du Finistère nord, où elle a créé deux entreprises, dans l'univers de la 3D et puis du montage vidéo automatisé. « En 2008, j'ai 30 ans, et je crée Apix dans le domaine de la 3D, entreprise revendue en 2014 sur une proposition d'achat d'un concurrent-confrère... par opportunité. Dans la foulée, en 2015, je monte My Movie Up, qui va vivre 4 ans, et s'arrête justement pour des questions de levée de fond : je n'ai pas trouvé la série A qui aurait permis de développer le stade supérieur. Et en fait, je ne voulais pas passer mon temps à chercher de l'argent, je voulais passer du temps dans le projet.

Après 12 ans d'entrepreneuriat, cela s'est donc arrêté. C'est un peu raide, j'ai encaissé. Et même si j'en garde une heureuse expérience, il reste comme un sentiment de vacuité. Ce qui est grisant dans l'entrepreneuriat, c'est l'apprentissage permanent, mais c'est aussi un risque, un engrenage. »

Aujourd'hui elle est dirigeante de Kusumus, une activité de coaching de dirigeants et d'accompagnement aux prises de décisions.

Elle fut aussi présidente du Centre des Jeunes Dirigeants, de la section de Brest puis de la région

Bretagne. « Je retrouve dans le BA35 ce que j'ai tellement aimé au CJD : ce collectif humain, qui aide d'autres personnes, avec des valeurs communes d'humilité... et en s'amusant un peu tant qu'à faire ! »

Son engagement BA35 : « Je connaissais les BA 29 pour avoir eu affaire avec eux dans mon parcours d'entrepreneur. Je suis entrée au BA35 en 2021 juste après mon arrivée à Rennes, et directement comme présidente, car j'avais le temps disponible pour cela. Je ne ferai qu'un mandat jusqu'en 2024, une association vit mieux en mouvement, il faut du renouvellement. Nous avons recruté un office manager pour l'association, car cet engagement bénévole est très chronophage, il faut se structurer. »

Parcours : « J'ai très jeune voulu être diplomate, en découvrant ce métier à 12-13 ans en même temps que Romain Gary via « La promesse de l'aube. » Diplômée d'un master en droit public et relation internationale, à Brest et à l'université de Laponie en Finlande. C'est aussi en Finlande qu'elle effectue un VIE pour le conseil départemental du Finistère. La Finlande... « j'aime beaucoup ce pays, sa culture du consensus, du pragmatisme, d'ailleurs le nom de mon entreprise Kusumus signifie "question" en finnois. Le paysage, l'ambiance, le rapport à la nature même par -40°, et j'aime tellement le silence ! »

La médiation Une démarche efficace pour la prévention des risques psychosociaux au travail

Par Albin Mekari, médiateur CMR 35. Fondateur de Concilium & Le Recruteur France
et Marie-Noëlle Meunier, médiateur intervenant en entreprises. Coprésidente du Centre de Médiation CMR 35.



Albin Mekari



Marie-Noëlle Meunier

Les risques psychosociaux sont en croissance dans le monde du travail. La crise sanitaire a accentué le ressenti de mal-être des salariés et leur quête de sens au travail.

Sous le terme de RPS sont généralement réunis :

- Le stress qui correspond à un déséquilibre entre la perception par le salarié des contraintes de son environnement de travail et de ses propres ressources pour y faire face.
- Le mal-être au sein de l'entreprise consécutif à des malentendus ou des tensions entre des personnes ou entre équipes, du harcèlement moral ou sexuel.
- Les violences ou incivilités commises par des usagers, des clients...

Pour mettre en place une véritable prévention des RPS il faut en comprendre les sources, les origines, les facteurs d'escalade.

Les effets des RPS et leurs manifestations représentent un coût important pour l'entreprise : démotivation, absentéisme, accident du travail, départ de l'entreprise.

Toute entreprise est tenue à une obligation légale de sécurité et de protection des salariés.

En matière de prévention des risques psychosociaux 3 niveaux de prévention existent :

- La prévention primaire consiste à traiter de manière préventive l'organisation du travail pour agir sur les causes du risque,

- La prévention secondaire vise à améliorer l'adaptation du salarié dans l'organisation et notamment face à une situation pouvant générer du stress ou du mal-être,
- La prévention tertiaire s'inscrit dans une logique de réparation.

La médiation a toute sa place à chacune de ces phases

Elle est qualifiée de préventive pour faciliter le dialogue lors de la mise en place de changements d'organisations : du changement de process à l'accompagnement des transformations.

Elle est curative face à des tensions relationnelles ou à la rupture de communication entre les individus.

L'entreprise va ainsi, grâce aux outils de la médiation, respecter son obligation de sécurité vis-à-vis de ses salariés et mettre en place une organisation acceptée.

Le Centre de
Médiation de Rennes
CMR35 :

Alternative aux passages devant les tribunaux, la médiation est un processus volontaire et confidentiel, plus rapide et moins coûteux qu'un jugement. Elle permet une pacification des conflits, d'ordres familiaux, de voisinages, inter ou intra-entreprise. Le CMR35 est une association qui rassemble 40 médiateurs à Rennes (juriste, huissier, avocat, médecin, DRH, chef d'entreprise...).

Centre de Médiation Régional 35

6, rue Hoche – 35000 RENNES

Tél : 07 80 32 64 75

info@mediation35.fr / www.mediation35.fr



Le BSA-AIR dans les levées de fonds :

Un Accord d'Investissement Rapide - vraiment ?

Par M^e Marie Chainay, avocate au barreau de Rennes

Mécanisme récent développé par les praticiens depuis une dizaine d'années, l'émission de BSA-AIR s'apparente à une levée en equity réalisée de manière différée, réputée permettre aux sociétés de bénéficier rapidement d'un financement auprès d'investisseurs.

Concrètement, l'opération se réalise via l'apport d'une somme d'argent immédiatement disponible par un investisseur à une société, en contrepartie de laquelle ladite société lui remet un BSA-AIR. Ce BSA-AIR permet à l'investisseur de souscrire des actions de la société et d'entrer au capital ultérieurement, lors de la survenance d'un événement déterminé (par exemple, une première levée de fonds) ou à l'expiration de la durée de vie du BSA-AIR en l'absence de réalisation de l'évènement déclencheur, sur la base d'une valorisation décotée, permettant ainsi la réalisation d'une plus-value maximisée.

Exemple :

Soit une société au capital de 100 000 € divisé en 100 000 actions de 1 €.

En année N, un Investisseur AIR souscrit un BSA-AIR : il apporte 100 000 € et bénéficie d'une décote de 30 % sur la valorisation au prochain tour de table. Le tunnel prévoit un plancher ou floor à 1 000 000 €, et un plafond ou cap à 2 500 000 € (voir ci-après).

En année N+1, la société réalise une levée de fonds dans le cadre de laquelle la valorisation pre-money est fixée à 2 000 000 € (soit valeur nominale = 1 € et prime d'émission = 19 € / prix de souscription : 20 €) ; la société lève 500 000 €, soit 25 000 € en capital, et 475 000 € en prime d'émission.

La valorisation étant ici comprise entre nos valorisations floor et cap, on lui applique le taux de décote de 30 %, soit une valorisation fixée à $2\,000\,000 \times 70/100 = 1\,400\,000$ €, et un prix de souscription unitaire de 14 €.

Afin de calculer le nombre d'actions auquel l'investisseur AIR peut prétendre, on soustrait la valeur nominale au prix par action AIR, afin de neutraliser son décaissement, soit $100\,000 / (14-1) = 7\,692$. La table de capitalisation se présente, après cette levée de fonds et l'exercice du BSA-AIR, comme suit :

	Apports	Actions	Pourcentage de détention du capital et des droits de vote
Fondateurs	100 000,00 €	100 000	75,36%
Investisseur AIR	100 000,00 € (investissement AIR) + 7 692,00 € (décaissement de la VN)	7 692	5,80%
Investisseurs N+1	500 000,00 €	25 000	18,84%
	Soit par tranche de 100 000,00 € :	5 000	3,77%
TOTAL		132 692	100,00%



M^e Marie
Chainay



Les avantages de cet outil pour les fondateurs sont régulièrement portés aux nues :

1. exit les contraintes et les lourdeurs liées aux opérations de haut de bilan classiques, parmi lesquelles :

- le seuil minimal de 75 % de souscription des augmentations de capital en actions, en deçà duquel l'opération ne peut être réalisée ;
- le blocage des fonds levés sur un compte spécifique pendant toute la période de souscription, jusqu'à la délivrance d'un extrait K-bis à jour de l'augmentation du capital social.

2. exit le débat sur la valorisation de la société et donc sur la dilution immédiate des fondateurs et associés historiques, puisque l'émission de BSA-AIR n'entraîne pas l'émission immédiate d'actions.

3. un coût faible pour la société émettrice : le BSA-AIR n'est pas un prêt, la société n'a donc aucun intérêt à payer, contrairement au mécanisme des obligations qui permet un rendement annuel aux investisseurs à la charge de la société.

4. Un effet de levier : le BSA-AIR impulse une première traction permettant d'aller chercher une levée de fonds plus conventionnelle. L'apport de trésorerie qui renforce la structure financière de la société émettrice peut également faciliter l'obtention ou la négociation d'un prêt bancaire classique.

Outre son efficacité, le mécanisme paraît donc également de prime abord simple et rapide, d'autant plus s'il est examiné en miroir des contraintes d'une levée de fonds classique. Vraiment ?

Dans le cadre d'une émission de BSA-AIR, il est en effet possible de déléguer au Président de la société émettrice le soin de recueillir les investissements jusqu'à un certain montant et pendant une certaine durée, et de disposer des fonds au fur et à mesure, sans

avoir à attendre que le seuil de souscription de 75 % soit atteint et que les formalités modificatives soient effectuées auprès du Greffe. Le BSA-AIR n'en reste pas moins un titre donnant accès au capital, et donc soumis aux contraintes juridiques indissociables de ce type d'opérations :

- Compétence de l'assemblée générale ;
- Préparation d'une situation comptable intermédiaire si l'émission est effectuée avec une suppression du droit préférentiel de souscription (i.e. réservée aux investisseurs) et si les comptes de la société sont clos depuis plus de 6 mois à la date prévue de l'assemblée appelée à statuer sur l'émission ;
- Intervention du Commissaire aux comptes, notamment au regard de l'article L.228-92 du Code de commerce qui prévoit que l'émission de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital ne peut être réalisée qu'au vu d'un rapport spécial du Commissaire aux comptes ;
- Nomination d'un Commissaire aux avantages particuliers si les BSA-AIR donnent droit à la souscription d'actions dites de préférence (voir, création d'une nouvelle catégorie d'actions, et mises à jour statutaires afférentes) ;
- Préparation du rapport du Président à l'assemblée générale des associés ;
- Respect des délais de convocation fixés dans les statuts ;
- Tenue de l'Assemblée Générale (laquelle est obligatoire dès lors qu'un Commissaire intervient, sans possibilité de recourir à un acte unanime des associés permettant de se dégager des contraintes induites par la tenue d'une assemblée).

Certes, dans le cadre de l'émission de BSA-AIR, la fixation de la valorisation de la société peut être reportée à une date ultérieure.

Cela exclu-t-il pour autant toute discussion sur ce terrain sensible ?

Comme nous l'avons précisé, l'intérêt du BSA-AIR pour un investisseur consiste à permettre une entrée au capital social de la société émettrice de manière différée sur la base d'une valorisation décotée, entraînant une plus-value potentielle importante : la valorisation de la société n'est pas fixée au moment de l'investissement en BSA-AIR à proprement parler, mais le risque pris par l'investisseur est récompensé par un mécanisme de décote. Or, afin de sécuriser l'opération pour l'ensemble des parties, ce mécanisme de décote est encadré en pratique par l'instauration d'un « *tunnel de valorisation* », qui comporte :

- une valorisation « *floor* » (un plancher) qui protège les fondateurs d'une dilution importante liée à un futur tour de table sur une valorisation basse, et
- une valorisation « *cap* » (un plafond), qui protège l'investisseur en déterminant le pourcentage minimum auquel il pourra prétendre, quel que soit le montant de la valorisation qui sera fixée par la suite. En cas de valorisation élevée, l'investisseur optimise ainsi la valeur de son investissement.

Trois hypothèses peuvent donc advenir :

1) Si la valorisation pre-money après application de la décote est comprise entre la valorisation floor et la valorisation cap, elle sera retenue pour calculer le prix de souscription des actions par l'investisseur AIR ;

→ *c'est le cas dans notre exemple ci-avant.*

2) Si la valorisation pre-money après application de la décote est supérieure à la valorisation cap, on retiendra la valorisation cap pour calculer le prix de souscription des actions par l'investisseur AIR ;

→ *sur la base de notre exemple précédent, si la valorisation pre-money est fixée à 4 000 000 € dans le cadre de la levée de fonds, alors la valorisation pre-money décotée est supérieure au cap (soit $4\,000\,000 \times 70/100 = 2\,800\,000$ €, soit > au cap fixé à 2 500 000 €), et le prix des actions souscrites par l'investisseur AIR sera calculé sur la base de la valorisation cap.*

3) Si la valorisation pre-money après application de la décote est inférieure à la valorisation floor, on retiendra la valorisation floor pour calculer le prix de souscription des actions par l'investisseur AIR ;

→ *toujours sur la base de notre exemple précédent, si la valorisation pre-money est fixée à 1 100 000 € dans le cadre de la levée de fonds, alors la valorisation pre-money décotée est inférieure au floor (soit $1\,100\,000 \times 70/100 = 770\,000$ €, soit < au cap fixé à 1 000 000 €), et le prix des actions souscrites par l'investisseur AIR sera calculé sur la base de la valorisation floor.*

Un rédacteur d'acte consciencieux ne se dispensera donc pas d'une négociation sur la valorisation de la société émettrice. Ajoutons que pour bien déterminer ces valorisations plancher et plafond, on ne saurait que trop recommander de faire des simulations d'exercice des BSA-AIR.

Le BSA-AIR sera ainsi encadré par un contrat d'émission, lequel a vocation à déterminer :

- Le montant de l'investissement réalisé ;
- La durée d'exercice du BSA-AIR (délai pendant lequel le porteur peut solliciter la conversion du titre en actions) ;
- La catégorie d'actions à laquelle le bon de souscription donne accès (ordinaires ou de préférence, le cas échéant dotées des

mêmes droits et avantages que ceux qui seront attachés aux actions émises au profit des nouveaux investisseurs lors de la réalisation de la levée de fonds ultérieure) ;

- Le taux de décote (lequel se situe généralement entre 15 et 30 %) ;
- Le « *tunnel* », donc la valorisation plancher et plafond ;
- Le ou les événements de liquidité susceptibles de déclencher l'exercice du bon (par exemple, une cession de l'entreprise ou une introduction en bourse) ;
- L'éventuelle cessibilité du BSA-AIR, et les conditions de transfert du titre.

Par ailleurs, le BSA-AIR donnant accès au capital social de la société émettrice, à la main du porteur qui seul dispose de la faculté de renoncer à son exercice, il apparaît illusoire de reporter à une date ultérieure les autres négociations induites par une levée de fonds classique. La valorisation de la société, et partant la dilution des fondateurs et associés historiques n'est en effet pas le seul point de négociation à anticiper : l'évolution de la géographie du capital social, les règles relatives aux transferts de titres et les modalités de gouvernance sont autant de sujets qui intéressent éminemment les investisseurs, de sorte que ces derniers ont tout intérêt à prévoir dès cette étape la négociation des termes d'un pacte d'associés, document incontournable de toute levée de fonds, voir a minima un engagement contractuel (e.g. lettre d'intention, term sheet, etc.) visant les principales dispositions de celui-ci.

Ajoutons également que les porteurs de BSA-AIR, comme tous les titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital social, bénéficient de la protection prévue par les dispositions des articles L.228-98 et suivants du Code de commerce, laquelle entraîne de nouvelles contraintes pour la société émettrice, parmi lesquelles :

- un droit d'information, de communication ou de mise à disposition des documents sociaux transmis aux associés (article L.228-105 du Code de commerce) ;
- l'obligation de prendre les mesures nécessaires à la protection des intérêts des porteurs de titres donnant accès au capital social en cas de distribution des réserves ou primes d'émission, en cas de modification de la répartition des bénéfices par la création d'actions de préférence, ou encore en cas de nouvelle émission de titres avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
- l'impossibilité de modifier la forme ou l'objet de la société, sauf autorisation spécifique.

Enfin, si le BSA-AIR reste un titre attractif comme le démontre son développement ces dernières années, rappelons qu'il n'est pas dénué d'inconvénients propres : en premier lieu, contrairement aux actions émises dans le cadre d'une levée de fonds classique par augmentation du capital social, le BSA-AIR n'est pas éligible au plan d'épargne en actions (PEA) et aux avantages fiscaux qui en découlent. En second lieu, les exonérations d'impôt sur le revenu demeurent à ce jour incertaines, faute de position claire de l'administration fiscale sur ce point. Deux arguments qui ne plaident pas en faveur du BSA-AIR auprès de la love money et des business angels.

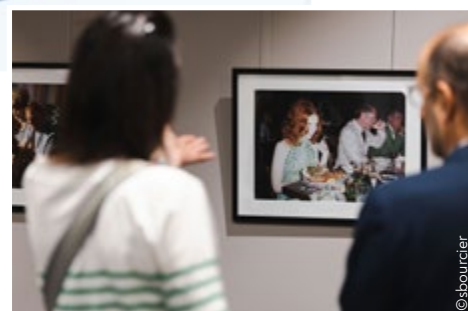
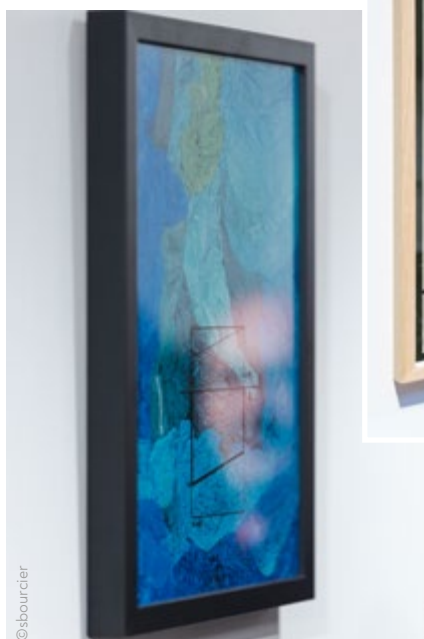
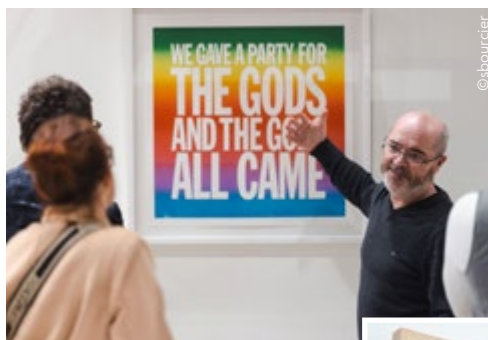
Le BSA-AIR est un instrument récent, pensé par les praticiens et évoluant avec la pratique de l'écosystème. Nul doute que cet outil continuera à évoluer, et qu'investisseurs comme fondateurs ont tout intérêt à s'entourer d'un conseil compétent et maîtrisant les usages en la matière.

AJP & FRAC Les collaborateurs créent l'expo !

Au cœur de l'entreprise rennaise AJP, une équipe de collaborateurs s'est lancée dans l'aventure d'organiser une exposition artistique singulière, intitulée « *Frac... Casser les codes* ». Leur mission consistait à dénicher des œuvres d'art captivantes pour les mettre en valeur au sein des locaux de l'entreprise. Grâce à la complicité du FRAC Bretagne, cette expérience collective a su créer un élan artistique revitalisant, fédérant les salariés autour d'une pause culturelle enrichissante.

Par Karine Barbé

Dans une collaboration inédite, la société informatique AJP s'est associée au FRAC Bretagne pour offrir à ses employés une expérience singulière : orchestrer une exposition d'art contemporain. 11 collaborateurs d'AJP se sont volontairement engagés dans ce projet. À travers 4 séances de travail au Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC), ils ont découvert et sélectionné les œuvres exposées. « *La sélection a été éclectique, avec 10 artistes et 32 œuvres remarquablement hétérogènes* » précise Lauriane Mordellet, chargée de projets au FRAC Bretagne auprès du public. Une diversité qui a permis de nourrir les débats et les échanges entre les employés, consolidant ainsi la cohésion d'équipe. Pour Soazic Convers Gourhant, commerciale chez AJP, l'expérience s'est avérée « *inédite et inoubliable* » avec « *des échanges extrêmement enrichissants* ». Même sentiment pour Élodie Houssin, « *entre collègues, cela crée une cohésion, des débats, c'est incroyablement stimulant. Et puis l'expo provoque des conversations passionnantes avec nos clients.* »



Étienne Bernard, directeur du FRAC Bretagne, souligne la particularité de cette coopération : « Ce qui différencie le FRAC d'un musée, c'est que les œuvres d'art constituent des supports pour engendrer des expériences. [...] Collaborer avec le public pour sélectionner des œuvres, explorer la collection à travers la manipulation et la conception d'expositions, c'est là l'essence même de notre organisation. C'est véritablement quelque chose qui permet de tisser des liens, d'imaginer et de partager ensemble, et si cela s'inscrit dans la stratégie RH et RSE de l'entreprise, c'est formidable. »

Philippe Angeli, dirigeant d'AJP, avait précédemment organisé des visites du FRAC pour ses collaborateurs et aspirait à « intégrer l'art au cœur de l'entreprise », mais en allant au-delà de la simple exposition d'œuvres. L'idée était de « concevoir un projet collaboratif auquel les employés, sur la base du volontariat, pourraient participer activement ». Un moyen de partager sa passion plus que d'organiser « un simple team building ».



Lauriane Mordellet - chargée de projets FRAC Bretagne, auprès du public, Philippe Angeli, gérant de AJP Informatique et documents, Etienne Bernard, directeur FRAC Bretagne,

« c'est une expérience
inédite et inoubliable »



Le choix de « La truelle » d'Anita Molinero à fait débat au sein des collaborateurs - finalement le oui l'a emporté

Les « commissaires d'expo » d'AJP ont présenté le résultat de leur travail lors d'un vernissage réservé à leurs familles et aux partenaires d'AJP le 9 mars dernier.

La société AJP Informatique & Documents est spécialisée depuis près de 30 ans dans les technologies liées à l'environnement de bureau (matériel d'impression, solutions informatiques, digitalisation du document, téléphonie, cloud, audiovisuel et aménagement de bureaux) et présente sur les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes d'Armor, du Finistère et la Mayenne.





Atelier Galerie L'antre Temps

« Lumière Noire »

Anouchka Potdevin & Paulina Okurowska

Paulina Okurowska, « Ardoisier », (détail)

Compositions murales et œuvres en volume, peinture, métal, papier, gravure, broderie, dessin... En 15 ans, Constance Villeroy a organisé plus de 80 expositions dans son atelier-galerie L'Antre Temps à Rennes. Entre art et artisanat, elle aime former des duos, le temps d'une exposition. Ses invitées du jour, Anouchka Poidevin et Paulina Okurowska ont une même attirance pour le noir et sa lumière.

Par Gwénaëlle de Carné

« Les œuvres gagnent souvent à être exposées ensemble, elles dialoguent, elles se répondent. J'aime trouver le "dénominateur commun" dans les œuvres des artistes. Ici, pour Anouchka et Paulina, le noir et la lumière me sont tout de suite apparus comme une évidence. J'ai eu envie de les réunir, de mettre leurs créations en regard. Il y a des chances que la magie opère, une fois de plus... » explique Constance.

Artiste et designer métallière, établie sur les bords de la Rance, près de Dinan, Anouchka Potdevin conçoit et fabrique du mobilier (tel le siège Cage imaginé il y a dix

ans), des objets d'art, des sculptures, des créations toutes d'élégance et de poésie ! Elle découpe, façonne et martèle l'acier et le laiton pour sublimer la beauté des fleurs : coquelicot, pivoine, hortensia... Avec autant de réalisme que de délicatesse ! Pétales légers et froissés du coquelicot, grosses fleurs ébouriffées de l'opulente pivoine habillée d'un jupon de pétales, petits pétales géométriques de l'hortensia. Ce qui intéresse Anouchka, c'est la réflexion de la lumière sur la surface de métal noir. Le noir n'est plus tout à fait noir et devient lumière !

Des fleurs à poser, à mettre en vase ou qui jaillissent telle une cascade. Anouchka les met en valeur sur des socles de bois improvisés : pied de table joliment cannelé, balustre d'escalier, panneau sculpté.

Le noir et sa lumière

Mosaïste et artiste plasticienne, installée dans le Morbihan, Paulina Okurowska sublime le noir satiné de l'ardoise, « *particule indissociable du paysage breton* » et la met au cœur de sa recherche plastique. Ses œuvres murales jouent subtilement avec la lumière : paysages et villes de nuit.



Anouchka Potdevin,
coquelicot, acier et laiton

Paulina Okurowska, Paysage



Éclatée, taillée, mordue et assemblée, l'ardoise révèle sa beauté et sa lumière. Paulina entonne un hymne à la nature : ciel aux effets changeants, trouées de lumière, coucher de soleil, lever de lune, nuages qui moutonnent, collines, vallons, champs creusés de sillons. Avec ici et là des touches d'or pour faire vibrer les gris de l'ardoise. Paulina joue des épaisseurs, des chevauchements, du mouvement telle cette étonnante composition, « *Ardoisier* » dont les petites ardoises taillées en pointe sont autant de plumes d'oiseau ! Elle s'aventure parfois sur les chemins de l'abstraction : stries et chevrons pour accrocher la lumière dans des assemblages régis par la géométrie. Les villes dans la nuit naissent d'un assemblage de petites plaques d'ardoise qui s'étagent jusqu'au ciel. Paulina les grave finement et les rehausse de feuilles d'or pour suggérer les lumières de la ville.

Anouchka Potdevin et Paulina Okurowska travaillent avec la lumière que réfléchit le noir, en la faisant jaillir de la matière !

Atelier-Galerie L'Antre-Temps, 45 rue de la Parcheminerie, côté rue Lanjuinais. Tél. 06 12 54 20 48. Ouvert le mardi et le mercredi de 11h à 17h, le jeudi de 12h à 18h, le vendredi de 12h à 18h30 et le samedi de 15h à 18h30.

Saint-Malo

2^e étape du Breizh Surf Foil Tour

Mi-mars, le club de surf malouin Emeraude Surf & Paddle accueillait sur la plage de Rochebonne, une compétition d'un nouveau genre : la deuxième étape du Breizh Surf Foil Tour.

C'est une nouvelle discipline, issue de la mouvance des sports nautiques "montés sur hydrofoil". Le surf avec foil attire de plus en plus de pratiquants, par les sensations extrêmes de vitesse et de liberté... même dans de petites vagues !

Pionniers en Europe, la Ligue de Bretagne de Surf et ses licenciés « Surf Foilers » organisent depuis 2019 les premières compétitions de cette spectaculaire variante du surf. À tel point qu'une « Commissions Surf Foil » a vu le jour au sein de la ligue en 2023.

La compétition se déroule comme une épreuve classique de surf, sous forme de tournoi par séries éliminatoires où les surfeurs sont évalués par un panel de juges pendant 15 à 20 minutes.

Victoire à domicile pour Martin Letourneur

Sur les 18 compétiteurs qui s'étaient donné rendez-vous dans les vagues de Rochebonne, le malouin - et co-organisateur - Martin Letourneur, licencié à l'Emeraude Surf & Paddle, a remporté la finale de cette seconde étape, devant Grégory Closier, Romain Bourge et Valentin Gravot (photo ci-contre).

« L'Emeraude Surf & Paddle et Hina Surf essayent d'organiser au moins une compétition fédérale par an depuis l'esplanade des mouettes à Rochebonne. J'espère que ce succès va permettre à l'association de continuer à se développer », indique Martin Letourneur.

Prochain rendez-vous, le championnat de Bretagne au Dossen (29) les 29, 30 avril et 1^{er} mai.



©Léo Laurent

©Léo Laurent

Rugby féminin Le Tournoi des Six Nations passe par **Vannes**

Le 16 avril prochain, les coéquipières de Audrey Forlani fouleront la pelouse du Stade de la Rabine à **Vannes**, pour affronter l'Écosse. Un XV de France féminin qui affiche de grandes ambitions pour cette compétition et les années à venir.



Gaëlle Mignot et David Ortiz ont profité de la compétition néo-zélandaise l'automne dernier pour accumuler de l'expérience comme le confirmait l'ancienne capitaine tricolore, Gaëlle Hermet, « on veut se servir de l'expérience qu'on a vécue, à vivre ensemble pendant deux mois, forcément, il y a des choses qui marquent. Nous nous lançons dans un nouveau projet avec un objectif clair qui est d'être championne du monde en 2025. »



Après la médaille de bronze décrochée lors de la Coupe du monde en Nouvelle-Zélande en 2022, les Tricolores retrouvent l'Europe avec le Tournoi des Six Nations, comptant deux matches à domicile en France, face à l'Écosse et le Pays de Galles. Après avoir affronter l'Italie et l'Irlande, le 16 avril prochain c'est à Vannes que se tiendra la troisième rencontre du tournoi, face à l'Écosse. Elle retrouveront ensuite le stade de Grenoble pour affronter le Pays de Galles, le 23 avril, avant de clore par un match contre l'équipe d'Angleterre des Red Roses, tenante du titre.

De la Coupe du monde au Tournoi des Six Nations, l'histoire du XV de France féminin se poursuit, autour d'un duo d'entraîneurs, Gaëlle Mignot-David Ortiz. Une nouvelle histoire s'écrit, « on souhaite repartir d'une page blanche », annonçaient-ils lors de leurs prises de fonction en janvier dernier, avec également un changement de capitaneat, Audrey Forlani ayant été nommé capitaine du XV de France féminin tout dernièrement. « On veut mettre en place une nouvelle identité propre pour le XV de France féminin et nous allons prendre le temps de la construire ».

Ce tournoi sera ainsi un premier pas dans la construction de ce défi et espérons un nouvel élan vers le titre de championne du monde !

→ Parmi cette sélection nationale, on retrouve une bretonne, Caroline Drouin, née à Auray occupant le poste de demi d'ouverture au Stade rennais rugby.

TikTok Women's Six Nations 2023

- Dimanche 26 mars : Italie – France (Parme / 16h00)
- Samedi 1^{er} avril : Irlande – France (Cork / 16h15)
- Dimanche 16 avril : France – Écosse (Vannes / 16h15)
- Dimanche 23 avril : France – Pays de Galles (Grenoble / 16h15)
- Samedi 29 avril : Angleterre – France (Twickenham / 14h00)

nominoë

FONDS DE DOTATION DU CHU DE RENNES

**ENSEMBLE, FAISONS
PLUS ET MIEUX
POUR LES PATIENTS
ET LES SOIGNANTS
À L'HÔPITAL**

Renseignez-vous et donnez
sur **fonds-nominoe.fr**



TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

Marketplace infogreffe
Reprendre, transmettre une entreprise en confiance

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 08 mars 2023)

SARL B'KERY, 16 Mail François Mitterrand, 35000 Rennes, RCS RENNES 898 301 858, RM 898 301 858. Pâtisserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 8 novembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501537700054-2023J00102

(Jugement du 15 mars 2023)

SARL YILMAZ PERE ET FILS, 51 le Rotoir, 35520 Melesse, RCS RENNES 508 582 483. Maçonnerie générale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501537879643-2023J00118

SOUSA SANTOS Luis, 5ter de la Barberais, Zone Industrielle du Chêne Vert, 35650 le Rheu, RM 887 478 550. Enduiseur. Prononce l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire portant sur l'ensemble des patrimoines sous le numéro 2023J00119, date de cessation des paiements le 31/08/2022, désigne Mandataire judiciaire la SELARL DAVID-GOIC & Associés, prise en la personne de Me Benjamin BRILLAUD 39 rue Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES, et ouvre une période d'observation expirant le 15/09/2023. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501537879650-2023J00119

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 01 mars 2023)

SARL A2D, 9 Bis Rue de la Croix Ignon, 35310 Mordelles, RCS RENNES 813 287 851, RM 813 287 851. Démolition, Désamiantage, déplombage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 mars 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Prononce la résolution du plan homologué par le tribunal de commerce de Rennes du 20 janvier 2021, et met fin à la mission du commissaire à l'exécution du plan de la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501537700041-2023J00101

BORGES EIRIS Orlando, 22 Bis Rue la Touche Jus, 35230 Bourgbarre et actuellement : 1 bis rte de Janzé 35320 CREVIN. Maçonnerie. A prononcé l'ouverture de la liquidation judiciaire portant uniquement sur le patrimoine professionnel, sous le numéro 2023J00110, date de cessation des paiements le 10/05/2022, désigne liquidateur la SELARL DAVID-GOIC & Associés, prise en la personne de Me Isabelle GOIC, 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX, Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.
13501537790313-2023J00110

HIPPOLYTE Coeurline, Nom commercial : SOLEIL BLEU, 6 Rue de la Pépinière Porte 008, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 887 840 189, RM 887 840 189. Fabrication De Vêtements. A prononcé l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, portant uniquement sur le patrimoine professionnel, sous le numéro 2023J00103, date de cessation des paiements le 31/07/2022 et a désigné liquidateur la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION, 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES. Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.
13501537790310-2023J00103

(Jugement du 15 mars 2023)

SAS FROMAGERIE LA CAPRARIUS, Lansiduais, 35470 Bain-De-Bretagne, RCS RENNES 531 344 042, RM 531 344 042. Fabrication fromage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501537790266-2023J00112

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 15 mars 2023)

SARL SMG SERVICES BREST, 24 Bis Hameau de la Croix Rouge, 35500 Vitré, RCS RENNES 813 147 550, RM 813 147 550. Réparation de produits Électroniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501537790271-2023J00113

SAS NEWPADMAKER, 27 Rue de la Rabine, 35170 Bruz, RCS RENNES 819 645 326. Produits relevant des nouvelles technologies de l'informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501537790277-2023J00115

SAS L'ACCESSOIRE DE MA, Zac la Rigourdière, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 850 649 872. Commerce d'habillement, articles de bagagerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501537790281-2023J00114

SAS KOMET STORE, 2 Rue de la Mabilais, 35000 Rennes, RCS RENNES 887 834 968. Conseil pour les affaires de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501537790289-2023J00104

SAS HB CONCEPT, 2 Boulevard de l'Odette le Village des Artisans 2, 35740 Pacé, RCS RENNES 890 557 978. Holding. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2021, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501537790292-2023J00108

SAS HB LOGIS, 2 Boulevard de l'Odette le Village des Artisans 2, 35740 Pacé, RCS RENNES 893 029 884, RM 893 029 884. Prestations d'aides et de services. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2021, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501537790295-2023J00107

SAS HB ENERGIE 35, 2 Boulevard de l'Odette le Village des Artisans 2, 35740 Pacé, RCS RENNES 894 653 120, RM 894 653 120. Plomberie chauffage électricité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2021, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501537790298-2023J00106

SAS HB A13, 2 Boulevard de l'Odette le Village des Artisans 2, 35740 Pacé, RCS RENNES 909 934 408, RM 909 934 408. Travaux de plâtrerie bandage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13501537790303-2023J00111

WWW.7JOURS.FR

7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

VOTRE JOURNAL
PAPIER ET
SUR SUPPORTS
NUMÉRIQUES

58€^{TTC}
PAR AN



4 BONNES RAISONS DE VOUS ABONNER !

En plus d'être au fait
de l'actualité économique de votre territoire,
vous avez accès aux annonces légales,
appels d'offres et ventes aux enchères.

La newsletter réservée aux abonnés
vous offre la lecture du magazine en
format digital, en avant-première

Vous recevez
le magazine 7Jours, dans votre boîte
aux lettres, chaque semaine.

Vous bénéficiez d'un accès libre
au site 7Jours.fr, offrant l'intégralité
de nos contenus web.

BULLETIN D'ABONNEMENT 2023

S'abonner pour 1 an et +, payer en ligne sur www.7jours.fr
Ou envoyer ce bulletin complété et accompagné de votre règlement à :
7 jours - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex

6 MOIS = 37 €

1 AN = 58 €

2 ANS = 110 €

NOM, PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ _____

PROFESSION _____

ADRESSE _____

TÉL. _____

MAIL _____

MOT DE PASSE _____

OSTÉO

COLOR



CAMPUS DE KER-LANN

Village sportif,
restauration sur
place

Course à pied
de 5 km
Départ 14h

8€ avec starter
pack

Samedi 1er AVRIL

Inscriptions sur "hello asso" -> QRC
majeurs uniquement



Consultations ostéopathiques gratuites sur place

osteocolor

osteocolor@io-rennes.fr



La médicale
assure les professionnels de santé

Sobhi sport

Franco&Fils